

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité que :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du **3 mai 2022**, le règlement numéro 2010-203-28 intitulé « *Règlement modifiant le règlement 2010-203 pour hausser la tarification du camp de jour* ».

Ce règlement modifie l'annexe « D » du règlement 2010-203 intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton » afin de revoir les dispositions concernant les frais pour l'inscription au camp de jour et au service de garde du camp de jour.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau du soussigné où toute intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 9^e jour de mai 2022



Monsieur Nabil Boughanmi,
directeur général
et greffier-trésorier

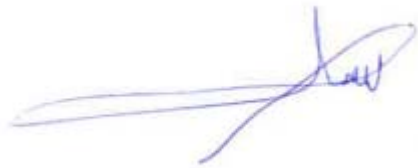
Certificat de Publication

AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-28

Je soussigné, Cynthia Bossé, directrice générale de la municipalité d'Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9h00 et 17h00 ce 9^e jour du mois de mai 2022, à chacun des endroits suivants, à savoir:

- au bureau municipal;
- sur le site internet de la Municipalité;
- dans l'édition de juin 2022 du journal municipal «Le Bavard »

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de mai 2022.



Monsieur Nabil Boughanmi,
directeur général
et greffier-trésorier